

A blue-tinted photograph of two women in an industrial setting. The woman on the left has blonde hair and is wearing a dark jacket. The woman on the right has dark hair and is wearing a dark jacket. They are both looking towards the camera. A large white circle is in the top left corner.

**« Les femmes ne
sont pas assez
disponibles pour
travailler dans
l'industrie »**

#préjugé

DÉCLARATION

82 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes, dont 30 % ont choisi ce type de poste **parce qu'elles ne trouvaient pas de travail à temps plein.**

(Source Cegid)

FAIT N°1

Des secteurs dits « féminisés » dont les horaires sont importants

Selon Management Hebdo,
70% des cadres travaillent le soir et 54% des femmes travaillent également le week-end.

Une étude HelloWork montre que 43% des femmes cadres et managers travaillent entre 35 et 45 heures par semaine. De plus, généralement, 37% des femmes travaillent en horaires atypiques (nuit, week-end, travail posté).

(Source : Ouest France)

FAIT N°2

Le stéréotype des horaires décalés

Selon l'Insee, ce sont les salariés des secteurs de l'hôtellerie – restauration, du commerce et du transport qui sont le plus confrontés aux horaires atypiques et décalés.

Les salariés des secteurs : nettoyage, médical ou fonction publique travaillent également très souvent en horaires d'équipe.

Globalement 34% des salariés du transport travaillent le weekend et 38% pour l'hôtellerie – restauration contre seulement 23% pour l'industrie.

(Source : HelloWork)

FAIT N°3

Possibilité d'adaptation

Le travail en horaires décalés peut être totalement adaptable (modification des rythmes) et surtout permet de « bénéficier de longs week-ends et davantage de temps libre » selon un employé interrogé par L'Usine Nouvelle.

“

Les femmes peuvent travailler dans l'industrie !

« Deux de mes collègues ont des enfants et cela ne pose pas de problème particulier par rapport à un autre emploi. Il faut organiser ses horaires de travail mais chaque parent doit le faire en fonction de son emploi et il en va de même pour un père qui travaille avec les mêmes horaires. »

”

Justine R.

Employé d'un membre de la
SOCAPS

“

Les femmes peuvent travailler dans l'industrie !

« Pour le moment, je ne vois pas de contraintes car je n'ai pas d'enfants et je ne suis pas mariée. Mais je ne ressens aucune difficulté à travailler dans l'industrie »

”

Alice C.

Membre de la
SOCAPS



LA DISPONIBILITÉ EST UN
CHOIX,
CE N'EST PAS INÉVITABLE.